

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E



MAIRIE DE L'ISLE-JOURDAIN
CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU SAMEDI 04 JUILLET 2020
COMPTE RENDU

A. AFFAIRES GENERALES

1. INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt, le samedi 4 juillet, à 15 heures, le Conseil Municipal de la Commune de L'Isle-Jourdain, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle polyvalente, rue des réfractaires et maquisards à l'Isle Jourdain.

Date de convocation du Conseil Municipal : Mardi 30 juin 2020

PRESENTS : IDRAC Francis, ROQUIGNY Martine, DUPOUX Jean Luc, COLLIN Delphine, NINARD Yannick, SAINTE LIVRADE Régine, VERDIE Jean Marc, VIDAL Marylin, TANCOGNE Bernard, NICOLAS Claire, BIGNEBAT Jacques, HECKMANN RADEGONDE Brigitte, VAZQUEZ Fabien, THULLIEZ Angèle, BOLLA Frédéric, LANDO Marylène, SABATHIER Pierre, LARRUE BOIZIOT Gérardine, CZAPLICKI Thierry, TOUZET Denise, DUBOSC Patrick, AUTIPOUT Blandine, BIZARD Eric, BONNET Dominique, PETRUS Denis, COHEN Géraldine, COSTE Didier, FURLAN Vanessa, GOOR François

La présidence est temporairement passée au doyen d'âge du nouveau conseil, Mme Angèle THULLIEZ, pour l'élection du nouveau Maire.

2. DESIGNATION D'UNE SECRETAIRE DE SEANCE

Mme ROQUIGNY Martine est désignée secrétaire de séance.

3. ELECTION DU MAIRE

Monsieur Francis IDRAC ayant obtenu 22 voix et Monsieur Eric BIZARD ayant obtenu 7 voix, **Monsieur Francis IDRAC a été proclamé maire et a été immédiatement installé.**

4. DETERMINATION DU NOMBRE DES ADJOINTS

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, FIXE à 8 (huit) le nombre des adjoints à désigner.

5. ELECTION DES ADJOINTS AU MAIRE

Ont été proclamés adjoints et immédiatement installés les candidats suivants :

ROQUIGNY Martine
 DUPOUX Jean Luc
 COLLIN Delphine
 NINARD Yannick
 SAINTE LIVRADE Régine
 VERDIE Jean Marc
 VIDAL Marylin
 TANCOGNE Bernard

6. CHARTE DE L'ELU LOCAL

Monsieur le Maire donne lecture de la charte de l'élu local qu'il remet à l'ensemble des élus, ainsi que l'article III du titre II du livre Ier de la deuxième partie du code général des collectivités territoriales.

7. FIXATION DU NOMBRE D'ADMINISTRATEUR DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS

LE CONSEIL MUNICIPAL FIXE le nombre d'administrateurs du CCAS à 8.

8. FIXATION DES MODALITES D'ENVOI DES CONVOCATIONS ET PIECES ANNEXES DU CONSEIL MUNICIPAL

Conformément à la Loi n°2019-1461 du 27 décembre 2019 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique, l'envoi des convocations aux membres du conseil municipal par voie dématérialisée est la règle, sauf si les élus font la demande d'un envoi par écrit à leur domicile ou à une autre adresse (article L2121-10 du CGCT).

LE CONSEIL MUNICIPAL PREND ACTE.

B. INFORMATIONS

9. ELECTIONS SENATORIALES - DESIGNATION DES DELEGUES DES CONSEILS MUNICIPAUX ET DE LEUR SUPPLEANT

Monsieur le Maire précise que la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants aura lieu **VENDREDI 10 JUILLET 2020 à 18H, en Mairie, salle des mariages.**

Le Mardi 6 juillet 2020

LE MAIRE - Francis IDRAC